



Le Lyotain

Année 2006 Numéro 3

Juin 2006

Les lyotains sont invités à se rendre aux urnes le 25 juin, puis le dimanche suivant en cas de second tour, pour élire 6 nouveaux conseillers municipaux (). Si cette volonté de pourvoir les postes vacants remonte à ce début d'année, elle s'est confirmée après la démission de Christiane Mongeois puis le départ annoncé de Kévin Berneuil.*

J'ai maintenu cette idée et j'estime que le conseil municipal, réuni le 10 mai, s'est montré responsable en adoptant - dans le contexte actuel, et à l'unanimité - ma proposition d'organiser ces élections complémentaires.

A propos de responsabilité, il me semble qu'il est temps d'en faire preuve et de cesser de faire circuler des rumeurs visant à alimenter une certaine animosité autour de la tragique disparition de la directrice du CLSH. Une enquête judiciaire a été diligentée par les services de gendarmerie et une plainte a été déposée par la famille. Monsieur le Procureur de la République m'a fait savoir dernièrement qu'une enquête préliminaire est en cours. En ma qualité de Maire et d'employeur, je confirme que je me tiens à la disposition de la Justice et répondrai à toute convocation émanant d'elle.

Enfin je tiens à assurer que j'assumerai mes responsabilités d' élu municipal à la tête de la commune jusqu'à la fin du mandat.

Guy Doussot

(*) Pour mémoire, ont démissionné :

Pour des raisons personnelles : Jack Gosnet le 16 mai 2001, Christiane Mongeois le 23 février 2006.

Pour des raisons professionnelles : Josiane Leonard le 30 juillet 2002, Chantal Durand Collignon le 19 décembre 2005, Kévin Berneuil le 10 mai 2006.

Eric Poyau décédé le 21 octobre 2003.



Modalités de vote :

L'électeur a le droit de composer lui-même son bulletin de vote sur papier blanc. Les bulletins panachés sont valables (les électeurs peuvent rayer des noms sur une liste ou bien en ajouter). Les bulletins comportant un nombre de noms inférieur à celui des sièges à pourvoir (6) sont valables. Les bulletins comportant plus de noms que de sièges à pourvoir ne sont pas tenus pour nuls. Toutefois, les derniers noms inscrits au delà du nombre de sièges à pourvoir (6) ne seront pas comptés.



Dans ce numéro :

Edito du maire	1
Informations mairie	2
L'écho du conseil	2
Espace multi sports	3
Les p'tits points	4
Commémorations	4
Agenda des associations	4
Etat Civil	4
Numéros utiles	4

Transfert des bureaux de vote 1 et 2 à l'hôtel de ville (salle des mariages et accueil).



Informations mairie

Vide grenier

Le vide-grenier de Saint-Lyé a lieu le **dimanche 11 juin** sur le stade. Buvette et restauration sur place.

Centre de loisirs

Inscriptions pour le centre de loisirs d'été :
Pour juillet : du 14 au 21 juin (lundi mardi jeudi vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30, le mercredi de 9h à 17h)

Pour août : du 26 juillet au 2 août (du lundi au vendredi de 9h à 17h). **Le centre de Saint-Lyé sera fermé du 14 au 18 août.**

Déchetterie

La déchetterie de La Chapelle Saint Luc est souvent la cible de dégradations, vols et

autres actes fréquents de vandalisme. Aussi, pour des raisons techniques dues à ces nombreux problèmes et dans l'attente de travaux, ce site est malheureusement limité.

Ainsi, ne peuvent plus être récupérés pour l'instant les pneumatiques, les déchets d'équipements électriques et électroniques (écrans, appareils ménagers etc), les déchets ménagers spéciaux (DMS) : piles, batteries, peintures, solvants, etc.

Encombrants

Saint-Lyé : **le mardi 31 octobre**

Grange l'Evêque : **le jeudi 23 novembre**

Merci de les sortir la veille au soir du passage.



L'écho du conseil

Dans sa séance du 10 mai, le conseil municipal :

Avant de commencer l'ordre du jour, le maire souhaite préciser que suite à la plainte déposée par la famille de Natacha Hahlachoff contre x, il se tient à la disposition de la justice pour répondre à toutes les questions qui lui seront posées.

- attribue aux associations les subventions au titre de leur fonctionnement 2006.

- accepte de céder les parcelles achetées en 2005 permettant de poursuivre l'aménagement de la zone artisanale du Pilaout.

- accepte la création d'un emploi d'animateur de la fonction publique territoriale (cadre B), pour assurer la fonction de directeur au CLSH à compter du 1^{er} septembre.

- accepte la modification de statuts du syndicat d'alimentation en eau potable de la région de Macey, qui consiste à ajouter le régime des travaux effectués par lui sur son réseau d'eau pour le compte des communes adhérentes au titre de la défense contre l'incendie.

- accepte d'acquiescer deux nouvelles bennes à papier et sollicite une subvention de l'État pour l'aider à les financer.

- n'est pas favorable à une adhésion de la commune au conseil départemental d'accès aux droits, au motif que les lyotains peuvent aller à la maison de la justice à Troyes et qu'ils peuvent toujours faire appel au conciliateur

- adopte la décision modificative n°1 à apporter au budget, qui est consacrée à la réintégration des opérations liées à la zone artisanale du Pilaout (vente et cession de terrains,

travaux, etc...), et qui s'équilibre à la somme de 340 000€.

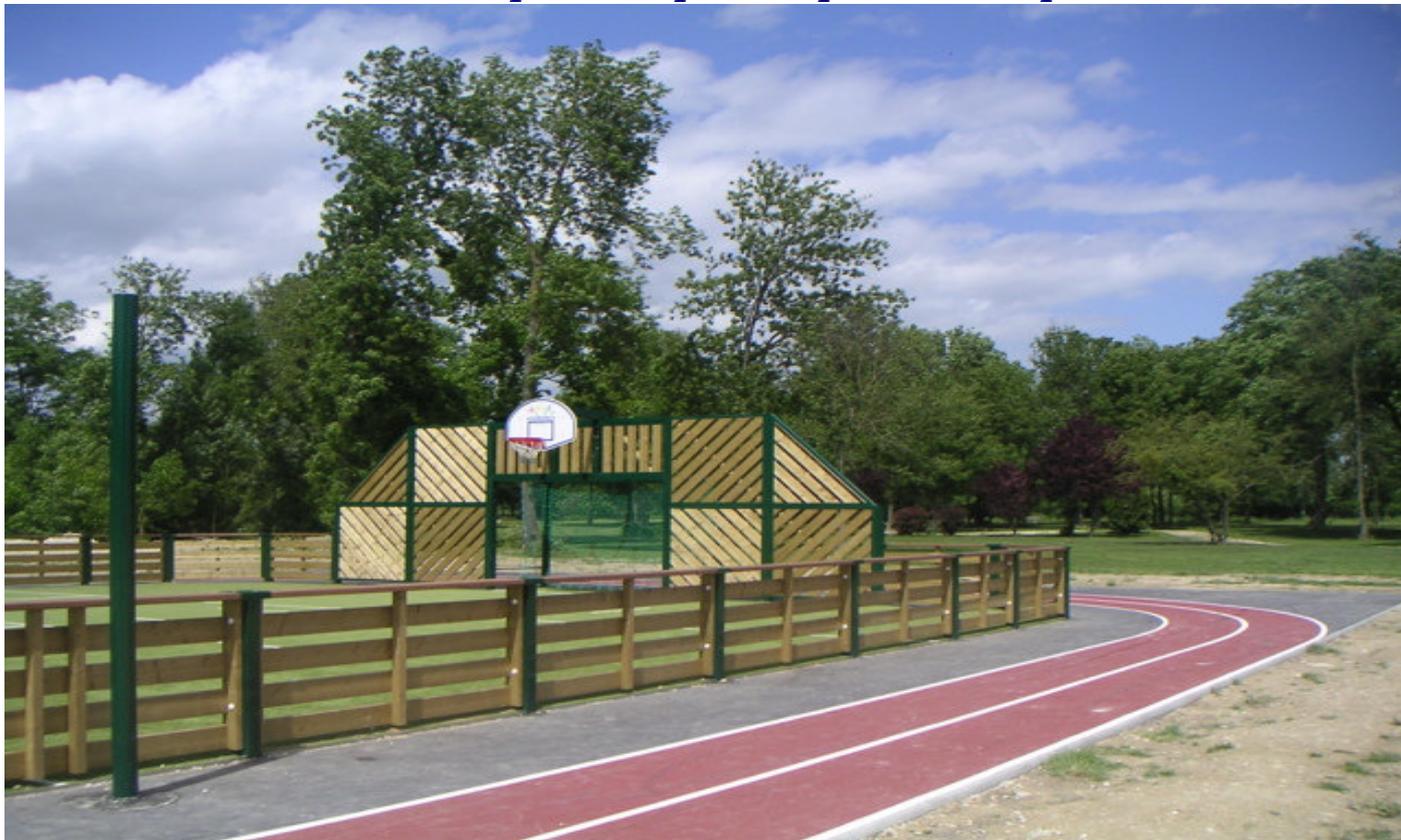
- accepte de fixer à 6€ le prix du repas champêtre du 14 juillet pour les extérieurs et laisser à 1€ pour les lyotains.

- apporte quelques précisions sur les projets en cours : les travaux d'aménagement de l'appartement de la poste se terminent et ce dernier va pouvoir être mis en location à la rentrée de septembre – les travaux de voiries prévus dans le cadre du budget (rue de Riancey et Rodin) seront réalisés courant juillet et août pour ne pas perturber les transports scolaires - les travaux CD 15 : l'appel d'offres paraîtra dans la presse fin mai, pour un début des travaux prévu mi-août – il est précisé que la circulation sur le CD sera interrompue pendant un délai d'un mois et demi environ.



Espace multi sports

*Un lieu de rencontre et de convivialité
où chacun peut s'exprimer par la discipline de son choix*



Depuis le début de son mandat, la municipalité a souhaité mettre en place une politique en faveur de la jeunesse.

La première action était dirigée en faveur des enfants âgés de 2 à 11 ans. Elle s'est traduite par la consolidation des emplois au centre de loisirs et la création du club ados pour répondre à la demande.

Dans la continuité de cette politique, la municipalité a souhaité se doter d'un équipement adapté aux pratiques sportives du plus grand nombre.

Après consultation, le conseil municipal a retenu l'offre de la société Agorespace pour l'installation d'un espace

multisport. L'investissement s'élève à 88 956€, terrassement compris, dont 13 800€ financés par le Département et 14 812€ par la Région.

Le concept est simple : on peut y venir librement, sans inscription ni cotisation, sans

encadrement ni contraintes horaires, entre copains ou en famille, s'y retrouver et y pratiquer le sport de son choix : foot, basket, hand, hockey, badminton, volley, tennis-ballon, tennis, roller, course.





Les p'tits points exposent...

C'est tout en couleurs que les brodeuses des "P'tits points de Saint-Lyé" nous font passer les saisons. Ces dames ne manquent pas d'imagination, de sens créatif pour nous entraîner au fil de leur humeur et de leurs aiguilles, en couleurs, du printemps à l'été, de l'automne à l'hiver.



Commémorations

Les anciens combattants et démobilisés de Saint-Lyé associés au Syndicat Intercommunal de Grange l'Evêque invitent la population à participer à la commémoration du 66^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin du général de Gaulle et au 66^{ème} anniversaire des Combats de Grange l'Évêque. Les 2 cérémonies se dérouleront conjointement de la façon suivante :

Dimanche 18 juin : 10h : dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint-Lyé. 10h30 : messe à la chapelle de Grange l'Evêque. 11h45 : cérémonie à la plaque commémorative et lecture de l'appel du Général de Gaulle suivi du recueillement au cimetière et au calvaire et du verre de l'amitié qui clôturera ces deux cérémonies.



Agenda des associations

Dimanche 11 juin : Vide-grenier (*essor sportif culturel du Melda et ASLGEM*). **Samedi 17 et Dimanche 18 juin** : Challenge annuel de St-Lyé, pistolet et combiné 25 mètres et poudre noir. (*Tir Club*). **Samedi 24 juin** : Kermesse (*APE*). **Dimanche 2 juillet** : Assemblée générale à Mergéy (*essor sportif culturel du Melda*).



Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Police municipale	06 78 00 48 78
Mairie annexe	
Grange l'Evêque.....	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Ecoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle.....	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Ecoles de Grange l'Evêque</i>	
Maternelle.....	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Centre de loisirs.....	03 25 76 61 92
Club ados.....	03 25 76 89 17
Bibliothèque.....	03 25 81 32 47
Point social.....	03 25 76 12 91
Conciliateur	03 25 76 63 24
Dépannage électricité.....	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz.....	03 25 74 88 30
<i>Service d'urgence</i>	
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu.....	15

Etat civil*

Naissances

Nicolas JAURITE le 22 avril
Iléa LÉBOUC le 28 avril
Arno QUIRING le 5 mai
Lucie GAUCHER le 15 mai
Eryn FERNANDES le 20 mai

Mariages

Francky LENFANT et
Marjorie MAITROT le 22 avril
Michaël PALLAUD
et Sophie DE CASTRO le 26 mai



Décès

André BROUET le 16 avril



***Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal**